



VILLE DE
KINGSEY FALLS

ADOPTION DE RÈGLEMENT

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par la soussignée que le conseil municipal de Kingsey Falls a adopté lors d'une session ordinaire tenue le 7 mars 2022 le **Règlement n° 2022-05 décrétant une dépense de 7 900 000 \$ et un emprunt de 7 900 000 \$ pour les travaux de réfection du 12^e Rang et du 13^e Rang à Kingsey Falls, Sainte-Élizabeth-de-Warwick et Sainte-Séraphine.**

Ce règlement entre en vigueur le 11 mars 2022, date de sa publication.

Copie de ce règlement est disponible pour consultation pendant les heures d'ouverture, à l'hôtel de ville situé au 15, rue Caron.

Donné à Kingsey Falls, le 11 mars 2022

Annie Lemieux, directrice générale et greffière